

## Qu'est-ce qui pose problème dans la gestion quantitative du Bassin de la Seugne ?

### Un manque de certaines connaissances pour mieux comprendre le déséquilibre quantitatif

**Constat** : un mauvais état quantitatif des nappes du Turonien-Coniacien et du Santonien-Campanien dû à l'impact des prélèvements en nappe sur les cours d'eau (relation étroite nappe/rivière)

**Constat** : un manque de connaissances sur les nappes captées par certains forages agricoles et privés ; sur la nappe du Santonien-Campanien ; sur la relation nappe-rivière

**Incidence** : une détérioration des milieux humides (faune, flore) et impacts sur les sols tourbeux (risques de minéralisation : perte de leur rôle de rétention d'eau)

**Question** : comment distinguer les assecs naturels de ceux influencés par les activités anthropiques (prélèvements) ?

### L'absence de gestion concertée des ouvrages hydrauliques

**Constat** : une gestion inappropriée de certains moulins privés

**Constat** : un nombre important d'ouvrages sur l'ensemble du bassin (312 obstacles en 2021)

**Incidence** : empêchement de la libre circulation des populations piscicoles et des sédiments

**Incidence** : une dégradation de la qualité de l'eau (température, taux d'oxygène...)

**Incidence** : un déclin des populations des poissons migrateurs (difficulté à accéder aux lieux de reproduction, d'alimentation, d'abris et de croissance)

### La situation qualitative des eaux superficielles du bassin

**Constat** : un mauvais état chimique des masses d'eaux souterraines et de surfaces (nitrates et phytosanitaires)

**Incidence** : une détérioration des milieux humides

**Incidence** : une dégradation de la qualité de l'eau

**Incidence** : une dégradation de la qualité de l'eau (moins de dilution et d'évacuation des substances rejetées, augmentation de la température)

**Incidence** : un risque de contamination des nappes des captages d'eau potable

**Question** : Quid des résidus médicamenteux et autres molécules émergentes dans les eaux en sortie de STEP ? Les STEP sont-elles capables de traiter ces molécules ?

**Question** : Avec l'augmentation des surfaces en vigne (non bio) comment prévenir des pollutions diffuses ?

### Des outils de gestion du bassin

#### Une station de mesure pour la gestion de l'ensemble du bassin

**Constat** : il existe 3 stations de débit de mesure mais sont exploitées les données que d'une seule : la Lijardière, or elle est non représentative de l'ensemble du bassin. La station de Réaux est trop récente pour bénéficier de suffisamment de recul. St Germain-de-Lusignan mesure des rejets anthropisés.

**Constat** : St Germain-de-Lusignan : en période estivale, le débit de la rivière est alimenté par les thermes, la station d'épuration, les Antilles. En période hivernale, elle sert d'alerte pour les inondations.

**Constat** : une non-représentativité du fonctionnement amont du bassin présentant des assecs réguliers

**Constat** : une absence d'indicateur piézométrique pour la gestion du bassin

**Constat** : un manque de données piézométriques pour la nappe du Cénomaniens captif

**Constat** : un bassin versant classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE)

**Constat** : une récurrence des assecs et plus particulièrement sur les chevelus

**Constat** : un dépassement des seuils de gestion

**Incidence** : une restriction des prélèvements pour les différents usages (irrigation, urbain...) sur l'ensemble du bassin

**Incidence** : des assecs précoces sur les chevelus

**Incidence** : une baisse des niveaux des nappes d'accompagnement et profondes

#### La Valeur du Débit d'Objectif (DOE)

**Constat** : une présence d'assecs à l'amont du point nodal alors que le DOE n'a pas été franchi

**Constat (non partagé par l'ensemble des acteurs sollicités)** : une remise en question de la valeur du DOE

**Incidence** : une détérioration des milieux humides

**Incidence** : une dégradation de la qualité de l'eau

**Incidence** : une diminution quantitative de la ressource en eau et baisse du niveau des nappes

### Une question transversale : Comment prendre en compte les impacts du changement climatique dans la gestion du bassin ?

**Constat** : des précipitations efficaces en diminution (-60 mm en 58 ans d'observation)

**Constat** : une augmentation des aléas (fortes pluies, inondations, fortes sécheresses, grêle, gel important et augmentation du coût des assurances pour les exploitations (couverture des dégâts souvent partielle).

**Incidence** : des impacts sur les usages et activités humaines (agriculture, industries, eau potable, loisirs et tourisme)

**Incidence** : des perturbations sur les milieux : Dégradation de la qualité des eaux ; dégradation des zones humides ; dysfonctionnement hydromorphologique des rivières ; baisse du débit des rivières (- 34 % du débit moyen annuel à horizon 2050 ; - 40 % à l'étiage) ; baisse de la recharge des nappes (captives et d'accompagnement)

**Incidence** : des perturbations climatiques : augmentation de la température moyenne (+ 2°C), de l'évapotranspiration, des sécheresses des sols ; allongement de la durée d'étiage ; pluviométrie annuelle variable et peu prévisible

**Question** : quid de l'irrigation de la vigne ?